

## Elaboration d'un outil d'aide à l'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique à l'échelle de la Commune

**L'AWAC (Agence Wallonne de l'Air et du Climat – [www.airclimat.wallonie.be](http://www.airclimat.wallonie.be)) recherche des Communes pour tester un outil de diagnostic concernant la vulnérabilité des territoires au changement climatique**

Le changement climatique est un sujet largement débattu aujourd'hui, de nombreux acteurs, publics et privés, se sont ainsi engagés à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre pour diminuer leur pression sur le climat.

Tous ces efforts ne permettront pas la conservation d'un climat à l'identique pour la Wallonie, entre autres, le régime des précipitations va évoluer et les vagues de chaleurs seront plus fréquentes. C'est pourquoi l'AWAC développe actuellement un outil de diagnostic de vulnérabilité au changement climatique pour les Communes Wallonnes.

A ce titre, l'AWAC est à la recherche de quatre à sept Communes pour tester cet outil (période février/avril 2012), celles-ci devant prioritairement avoir une de ces caractéristiques suivantes (une Commune pouvant en avoir simultanément plusieurs) :

- plus de 50% de son espace occupé par des activités agricoles (culture et/ou élevage) ;
- plus de 50% de son espace occupé par des forêts ;
- une ou plusieurs inondations importantes ces dix dernières années ;
- plus de 50 000 habitants ;
- épisodes de restrictions de la consommation d'eau potable dans ces dix dernières années.

En participant au test, chaque Commune permettra d'améliorer la qualité de l'outil de diagnostic en cours d'élaboration mais surtout pourra prendre connaissance de sa propre vulnérabilité – même dans certains cas d'opportunités – au changement climatique et donc de pouvoir faire les meilleurs choix pour la gestion future de son territoire.

Il a été estimé qu'il fallait entre 2 et 3 jours pour participer au test (temps de présentation de l'outil, usage, retour d'expérience). Durant toute cette démarche, chaque Commune sera accompagnée par un consultant des bureaux d'études EcoRes ([www.ecores.eu](http://www.ecores.eu)) et TEC Conseil ([www.tec-conseil.com](http://www.tec-conseil.com)).

Pour toute question, joindre Xavier POURIA – consultant EcoRes – au 02 893 08 87 et pour toute inscription, remplir le formulaire joint et l'envoyer à [xavier.pouria@ecores.eu](mailto:xavier.pouria@ecores.eu).